

COPIE DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA
DÉCENTRALISATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES DES
ANCIENS COMBATTANTS

Motion n° 35—M. Marshall:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des procès-verbaux de réunions, de la correspondance et des télégrammes ayant trait à la décentralisation du ministère des Affaires des anciens combattants dans une province.

M. Paproski: Reportée.

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LA LOI SUR LA COMPRESSION DES DÉPENSES DU
GOUVERNEMENT**

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT LA SUPPRESSION DE
CERTAINES RESTRICTIONS APPLICABLES AUX TAUX DES
ALLOCATIONS DE FORMATION

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Andras: Que le bill C-19, tendant à modifier ou abroger certaines lois pour faciliter la compression des dépenses du gouvernement, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, je voudrais poursuivre les observations que j'ai commencées hier soir au sujet du bill C-19. Je vois que depuis hier soir, le ministre des Transports (M. Lang) a dû s'absenter de la Chambre. Il n'est pas ici aujourd'hui pour écouter les propos relatifs à la partie du bill qui tend à abroger une partie de la loi sur les chemins de fer. Ce n'est peut-être pas trop grave si l'on songe à la performance générale du gouvernement. Nous constatons que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott) a suivi les conseils du ministre des Transports et que lui aussi trouve le moyen de faire le tour du pays en utilisant des moyens de transport inhabituels.

● (1620)

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: C'est de la mesquinerie.

M. Hnatyshyn: Cela coûte moins cher qu'autrement.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Il est évident que l'on touche une corde très sensible chez nos vis-à-vis dès lors que l'on parle de la performance quotidienne du gouvernement. Ils se liguent immédiatement pour se défendre. Ils feraient probablement mieux de courber la tête, de remonter leur col jusqu'aux oreilles et d'espérer que la tempête s'apaisera. Mes commettants me disent cependant que cela n'arrivera pas.

Compression des dépenses de l'État

A propos du bill C-19, j'ai mentionné hier que les néo-démocrates ne cessent de prétendre que le gouvernement devrait intervenir sur le marché et accroître les dépenses publiques. Entre-temps, le premier ministre du Manitoba a présenté à l'assemblée législative provinciale et à la population des programmes précis visant à réduire les dépenses de son gouvernement. Le premier ministre constate maintenant qu'il n'a pas l'appui du caucus néo-démocrate fédéral. En fait, il n'a pas l'appui de la Fédération du travail du Manitoba qui a cru qu'une fois le NPD au pouvoir, elle aurait là des ressources financières inépuisables.

Le premier ministre du Manitoba s'aperçoit maintenant qu'il n'y a pas de ressources financières inépuisable, qu'il doit commencer à équilibrer son budget et qu'en fait, il doit payer les gros déficits que son gouvernement a accumulés depuis son élection. Devant la dure réalité, le premier ministre du Manitoba s'est rendu compte qu'on ne peut dépenser continuellement sans se demander où l'on compte trouver l'argent et sans le dire à la population. Quand la facture arrive il faut la payer.

A propos d'austérité, il y a une chose bien importante à ne pas oublier. Depuis six ou sept ans les dépenses gouvernementales à tous les paliers sont passées d'environ 34 p. 100 du produit national brut à plus de 40 p. 100. Dans l'obligation de créer des infrastructures, les municipalités connaissent maintenant de terribles difficultés car leurs sources de revenu sont restées les mêmes. Elles doivent donc augmenter la taxe foncière. Celle-ci augmente d'un bout du pays à l'autre au point que les Canadiens doivent non seulement payer des taux d'intérêt hypothécaires élevés, mais également une taxe foncière très élevée. Bien des gens, surtout les jeunes couples, n'ont pas grand-chance de voir se réaliser un jour leur rêve de posséder une maison.

Nous en sommes au point où tous les paliers de gouvernement dépensent au total plus de 40 p. 100 du produit national brut. Nous entendons beaucoup parler de la réglementation des prix et des salaires. A mon avis, si l'on donne à n'importe quel palier de gouvernement 40 p. 100 des revenus il aura une grosse influence sur les décisions du secteur privé. Le peu de confiance dont jouit actuellement le gouvernement s'explique de la façon suivante. Premièrement, il dépense plus de 40 p. 100 du produit national brut. Il se lance ensuite dans un programme de réglementation des salaires et des prix. Afin de faire échec à la psychose inflationniste, il fait plafonner les hausses de salaire et de bénéfice. Mais il oublie de donner l'exemple.

Le ministre des Finances (M. Macdonald) a déclaré hier à la Chambre qu'il était fermement convaincu que le gouvernement n'excéderait pas l'objectif de 14 p. 100 qu'il avait fixé aux dépenses publiques pour l'exercice en cours. Les Canadiens estimaient que les dépenses gouvernementales étaient déjà trop élevées avant même qu'on impose la réglementation des salaires et des prix. En plus, le gouvernement a accru ses dépenses à un taux supérieur à celui qu'il autorise pour les salaires des Canadiens et les bénéfices des entreprises.